

POUR INFORMATION ET DIFFUSION

LA SÉRIE DE TÉLÉFORUMS DU SECRÉTARIAT DES PARTENARIATS DE LUTTE CONTRE L'ITINÉRANCE PRÉSENTE : **Plans communautaires de la SPLI 2011-2014**

Quand: Le lundi 27 février 2011, de 13h à 14h30 (heure d'Ottawa).

La présentation sera d'une durée approximative de 30 minutes, suivie d'une période de questions.

Comment: Ce Téléforum comprend une présentation PowerPoint et une audioconférence. Veuillez noter que les consignes seront envoyées deux jours avant la conférence.

Un service de traduction simultanée sera disponible lors de ce Téléforum.

Sujet: Cette téléconférence aura pour sujet les constatations préliminaires de l'analyse des plans communautaires sous la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI) ainsi que de principaux thèmes soulevés dans ces plans. La présentation permettra de partager les constatations préliminaires au sujet des priorités et des enjeux des collectivités, les groupes visés et les accomplissements ciblés.

Qui fera l'exposé?

Sharon Mason est la gestionnaire responsable de la conception des politiques et des programmes du Secrétariat des partenariats de lutte contre l'itinérance. Depuis six ans, Sharon a participé à l'élaboration de programmes sur l'itinérance et a géré les dossiers liés à l'élaboration de politiques, aux recherches et aux relations fédérales, provinciales et territoriales. Avant de se joindre au ministère des Ressources humaines et Développement des compétences Canada, elle a travaillé pendant 15 ans au ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord dans les domaines reliés à l'autonomie gouvernementale des peuples autochtones, aux revendications territoriales, et aux opérations des programmes au niveau régional.

Comment puis-je m'inscrire à cette activité?

- **Envoyer un courriel à :** na-hps-teleforums-spli-gd@hrsdc-rhdcc.gc.ca. Si vous éprouvez des difficultés, n'hésitez pas à communiquer avec mario.morneau@hrsdc-rhdcc.gc.ca.

Il n'y a aucun coût associé à la participation au Téléforum.

Qui peut participer?

Les personnes intéressées peuvent participer au Téléforum dans la mesure où elles ont accès à un ordinateur avec accès internet et à un téléphone. Il est possible de participer en groupe en partageant un ordinateur et un téléphone à haut-parleur.

Ne manquer pas le prochain Téléforum

- Un Téléforum aura lieu en mars et présentera des leçons apprises lors de l'implémentation de l'approche Priorité au Logement du projet At Home/Chez Soi de la Commission de la santé mentale du Canada.